

Réf: Dossier N° : 53361

AVIS DE CONSTITUTION

SUCCURSALE « SYSTRA COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX-Rue des Jardins, 01
BP 211 ABJ 01

Aux termes du Procès-verbal de la reunion du directoire, en date du 02 Mars 2018, de la société dénommée SYSTRA, il a été adopté les résolutions suivantes:

- 1- Création d'une succursale en Côte d'Ivoire au nom de « SYSTRA COTE D'IVOIRE ».
- 2- Nomination de , Monsieur DRAIEF MOHAMED MONTASSAR, Monsieur MICHEL EMMANUEL GERARD FREDERIC en qualité de Gérants de la succursale.

Objet: La Société a pour objet, soit par elle-même, soit avec des tiers, d'effectuer toutes prestations, travaux et/ou fournitures d'études et/ou assistance, d'ingénierie, de réalisation, d'exploitation et de maintenance et toutes opérations commerciales ou financières, notamment dans les secteurs des transports et des infrastructures, ainsi que toutes applications des compétences recherchées ou mises en œuvre dans ces secteurs ;le tout directement ou indirectement au moyen de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de souscription, d'achat de valeurs mobilières et droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, syndicats de garantie ou autrement ou de prise en location ou location gérance ou mandat de gestion de tous biens et autres droits, et généralement faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou Immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement de l'objet social.

Adresse: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX-Rue des Jardins, 01 BP 211 ABJ 01. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°19884.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21341 du 23/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

